



## Déclaration du Maroc

### 6<sup>ème</sup> Commission

#### Point : 111 Mesures visant à éliminer le terrorisme Internationale

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes félicitations à l'occasion de votre élection pour présider les travaux de la 6<sup>ème</sup> Commission. Nous sommes confiant que sous votre présidence, vu votre longue expérience, perspicacité et sagesse, nos travaux seront inéluctablement couronnés de succès. Le Royaume du Maroc vous assure de son plein soutien et vous pouvez compter sur ma délégation. Mes félicitations vont également aux membres de votre Bureau.

**Monsieur le Président,**

Cette réunion revête une double importance du fait, d'une part, qu'elle intervienne après l'adoption en juin dernier par consensus de la résolution qui a sanctionné les travaux de la 6<sup>ème</sup> Réunion d'Examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. L'adoption par consensus fut un message fort d'unité et de solidarité de la Communauté internationale dans sa lutte contre le terrorisme envoyé aux terroristes. En outre, un Message supplémentaire de détermination et de résilience a été lancé aux terroristes par la tenue de la 1<sup>ère</sup> Conférence de Haut Niveau des Chefs des Agences de Lutte Contre le Terrorisme, convoquée par le Secrétaire Général de l'ONU. Une conférence qui a confirmé que le terrorisme est un fléau mondial d'une grande ampleur et complexité nécessitant un travail d'ensemble, avec intelligence, souplesse et ouverture pour le vaincre.

Le Royaume du Maroc salue le rôle prépondérant de l'ONU dans la lutte antiterroriste et soutien aux Etats Membres dans la mise en œuvre de la stratégie antiterroriste mondiale dans ses 4 piliers. Il se félicite à cet effet du dynamisme apporté par l'établissement du Bureau des Nations Unies Contre le Terrorisme, sous la Direction du Sous-Secrétaire Général M Voronkov, et des activités du Centre des Nations Unies Contre le terrorisme pour ce qui est du renforcement des capacités.

**Monsieur le Président,**

L'année 2014 a connu le déclenchement d'un tournant malheureux dans l'histoire de l'humanité où le monde a été bouleversé par le contrôle de territoires importants par des groupes terroristes, portant atteinte à la souveraineté et intégrité territoriale d'Etats des Nations Unies. C'est pourquoi, ma délégation accorde une importance particulière au respect de la souveraineté et de l'intégrité des Etats. De plus, le monde a été stupéfait suite à une prolifération sans précédent des groupes terroristes affiliés à Daech ou Al Qaida. Ces groupes sont dénués de toute légitimité islamique.

Le Royaume du Maroc réitère sa condamnation du terrorisme dans toutes ses formes, en soulignant que rien ne peut justifier un acte terroriste. Le terrorisme ne doit être associé à aucune religion, nationalité, civilisation, ou groupe ethnique.

Avec la défaite militaire de Daech, le phénomène terroriste a pris une nouvelle tournure, exacerbant le flux du retour, de transition et de relocation des combattants terroristes étrangers, y compris les femmes et les enfants.

Ce retour, transit et relocation des combattants terroristes étrangers est de nature à accentuer la menace terroriste, en tant que phénomène global nécessitant une réponse multilatérale urgente, qui tient compte des répercussions de ce retour dans ses aspects multidimensionnels. En fait, la défaite militaire de Daech, n'a pas mis fin à l'idéologie meurtrière de ce groupuscule, qui continue sur les réseaux sociaux à recruter des jeunes innocents. Elle a, en outre, fait émerger de nouveaux défis, y compris les cellules dormantes et les loups solitaires. Ce qui complique leur traque. D'où, l'importance de la coopération régionale et internationale surtout pour la sécurité des frontières.

Le phénomène de retour des FTF, nous interpelle à renforcer la Sécurité des frontières, à consolider la coopération internationale et l'échange d'information comme l'exige la stratégie et les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale, ainsi que pour l'examen des moyens idoines de leur réhabilitation et intégration dans la société, surtout les femmes et enfants. Ces exigences ont été soulignées dans la résolution qui a couronné les travaux de la 6<sup>ème</sup> réunion d'examen de la Stratégie.

### **Monsieur le Président,**

Le Royaume du Maroc accorde une attention particulière à la coopération régionale et internationale, au renforcement de la sécurité des frontières, à l'échange et le partage de l'information, à l'utilisation de la base de données d'INTERPOL, et à la mise sur pied de plans de dé-radicalisation et de réinsertion.

En sa qualité de coprésident du Forum Global de Lutte Contre le terrorisme (GCTF), le Royaume du Maroc a veillé à la réussite des travaux du Forum, devenu une plateforme rentable et utile, qu'il faut préserver et consolider ses liens avec l'ONU dans une optique de complémentarité. La 9<sup>ème</sup> Réunion Ministérielle du Forum, tenue le 26 septembre 2018, a été couronnée de succès, en adoptant de nouveaux memoranda de bonnes pratiques, comme contribution réussie dans la lutte contre le terrorisme, dont les bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité et la gestion des frontières dans le contexte de la lutte contre le terrorisme et l'endiguement du flux des FTF, développés dans le cadre de l'Initiative Maroc-américaine sur la sécurité des frontières. De plus, en 2014 le Mémoire La Haye/Marrakech sur les bonnes pratiques pour une meilleure réponse au phénomène des Combattants Terroristes Etrangers a été adopté.

Au niveau national, le Royaume du Maroc a développé sa stratégie orientée vers la prévention et l'action, tout en étant en harmonie avec les dispositions des quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité. Cette stratégie est basée sur (i) la gouvernance sécuritaire, la mise à niveau du cadre juridique de lutte contre le terrorisme, l'adoption de nouvelles lois et la vigilance sécuritaire; (ii) le développement humain ; et (iii) la réforme du champ religieux notamment à travers :

-la mise sur pied de l'autorité scientifique responsable d'interpréter les textes du Coran et du Hadith (explications du prophète);

-Le lancement d'un programme de dé- radicalisation, de réhabilitation et d'intégration des Combattants terroristes Etrangers.

- la formation des jeunes prédicateurs et prédicatrices aux préceptes de l'Islam, à savoir les valeurs de dialogue, de tolérance, de coexistence et du respect de l'autre, prônées par la religion musulmane. C'est ainsi, que plusieurs pays africains et européens ont signé avec le Maroc des accords bilatéraux pour la formation de leurs Imams dans l'Institut Mohammed VI, qui a ouvert ses portes en 2015.

**Merci pour votre attention**